

SÉANCE DU 28 Août 2020

L'an deux mille vingt, le Vendredi vingt-huit Août, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Alignan-du-vent, se sont réunis à 18h à la salle du conseil municipal, place de la mairie à Alignan-du-vent, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le douze Août deux mille vingt, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Christophe Pastor, Gérard Perrin, Magali Larose, Frédéric Roye, Aurinda Fernandes, Christian Richard, Monique Bedos Moutou, Cécile Castagnié, Guizard Dimitri, Françoise Frances, Maillé Fabien, Mireille Maillé, Dominique Pujol, Mireille Portes.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Geoffrey Boulade a donné pouvoir à Mireille Maillé
Sébastien Berg a donné pouvoir à Christophe Pastor
Annie Camplong a donné son pouvoir à Monique Moutou Bedos
Alain Barasz a donné son pouvoir à Gérard Perrin
Elsa Balsier a donné son pouvoir à Fabien Maillé

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :**PARTICIPAIENT À LA RÉUNION**

Christophe Pastor, maire
Gérard Perrin, premier adjoint
Magali Larose, deuxième adjointe
Frédéric Roye, troisième adjoint
Aurinda Fernandes, conseillère Déléguée
Christian Richard, conseiller municipal
Monique Bedos Moutou, conseillère municipale
Cécile Castagnié, conseillère municipale
Guizard Dimitri, conseiller municipal
Françoise Frances, conseillère municipale
Maillé Fabien, conseiller municipal
Mireille Maillé, conseillère municipale
Dominique Pujol, conseiller municipal
Mireille Portes, conseillère municipale

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gérard Perrin est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Approbation du compte rendu du vingt quatre Juillet deux mille vingt

Le compte rendu du vingt quatre Juillet deux mille vingt est approuvé à l'unanimité.

1. Avenant n°2 - Réaménagement voirie rue de la Brèche, Brèche basse, la Rotonde

L'avenant au marché de travaux rue de la Brèche, Brèche basse Rotonde est adopté avec à l'unanimité.

2. Autorisation à l'autorité territoriale à recruter des agents contractuels

L'autorisation de recruter des agents contractuels est donnée à l'autorité territoriale avec quinze voix pour et quatre abstentions. (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

3. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4. Adhésion à la convention de partenariat « voisins vigilants »

L'adhésion à la convention de partenariat voisins vigilants est adoptée avec quinze voix pour et quatre voix contre (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

5. Décision modificative n°1 – Budget primitif – budget principal Exercice 2020

La décision modificative n°1 budget primitif – budget principal exercice 2020 est adoptée à l'unanimité.

6. Décision modificative n°1 – Budget annexe – Budget aire de lavage des machines à vendanger et remplissage des pulvérisateurs – exercice 2020

La décision modificative n°1 budget annexe – budget aire de lavage est adoptée à l'unanimité.

7. Subvention exceptionnelle Tennis Club Alignanais

La subvention exceptionnelle Tennis Club Alignanais est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Suite à l'intervention de la section couture du centre socio culturel pour la production et la distribution de masques durant la crise sanitaire, La section couture a exprimé le souhait de disposer d'une machine à coudre surjeteuse. Une subvention exceptionnelle destinée à cet achat est accordée au centre socio culturel. La subvention est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions. (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).



Monsieur le Maire rappelle le prochain conseil municipal est prévue fin Septembre, la date précise sera communiquée dès que possible.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à dix-huit heures quarante.

Le Maire,
Christophe Pastor